

PROGRAMME

Formation des membres du C.H.S.C.T.

Fonction publique

Habilité par arrêté préfectoral Occitanie n° 100097



CHSCT

- > **Durée**
35 heures (5 jours)
- > **Public et prérequis**
Membres du CHSCT de la fonction publique, titulaires et suppléants
- > **Horaires**
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
- > **Effectif**
Jusqu'à 10 personnes
- > **Validation**
Attestation de participation
- > **Compétences animateurs**
Formateurs qualifiés en Gestion des Ressources Humaines, dialogue social et en prévention des risques professionnels.
- > **Moyens**
La pédagogie est active et participative
Elle alterne les apports d'information et les mises en pratique sous forme de cas réels
- > **Equipement**
Diaporama, vidéo, supports d'analyse d'accidents. Livret pédagogique remis aux candidats
- > **Handicap**
Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements

Objectifs de la formation :

- > Savoir analyser les situations de travail et les conditions de travail (méthodes, équipements de travail)
- > Savoir analyser les risques et les accidents, les nouveaux projets ainsi que les documents soumis au CHSCT
- > Savoir participer activement à une réunion, une enquête, une visite
- > Connaître les acteurs de la prévention et savoir interagir avec eux
- > Être force de propositions, savoir argumenter et prioriser ses idées
- > Aider à appliquer la réglementation santé et sécurité au travail, assurer un suivi des actions d'amélioration (registre SST)
- > Être capable de s'informer, rechercher de la documentation, communiquer
- > Savoir établir des documents utiles et efficaces (procès-verbaux, rapports)

Contenu de la formation :

Formation théorique

Module 1 : Présentation du CHSCT (3,5 heures)

- > Rôle et missions générales du CHSCT
Historique de la prévention et du CHSCT - Les directives européennes
- > Les organismes de prévention
Les services de prévention des CRAM/ CARSAT - L'inspection du travail - La médecine du travail - Autres...

Module 2 : Les enjeux de la prévention des risques professionnels (3,5 heures)

- > La connaissance du risque par les statistiques
Les statistiques nationales et par branches d'activités - Les principales causes d'accidents corporels - Les coûts des accidents (directs, indirects, financiers, humains) - Les institutions nationales
Les acteurs de la prévention externe et internes (CRAM, DDTE, médecin, Assistants et conseillers de prévention, inspecteur SST,,)
- > La tarification
Les coûts des accidents (directs, indirects, financiers, humains)

Module 3 : Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (14 heures)

- > Champ d'application
Activités visées – Effectif

Identification document	Page 1/2
CHSCT-5J	
Mise à jour	JUIN 2021

Contenu de la formation (suite) :

- > La composition du CHSCT
Mode de désignation, nombre de représentant, durée du mandat, renouvellement du mandat
- > La mission du CHSCT
 - La connaissance des situations de risque : repérer les facteurs qui favorisent les accidents et incidents – Evaluer les conséquences et anticiper
 - L'analyse des accidents et des dysfonctionnements : L'arbre des causes (apprentissage et exercices)
 - Le compte-rendu d'accident : Le cadre – Son exploitation à des fins de prévention
 - La contribution à l'amélioration des conditions de travail : L'étude des postes - Animer l'esprit de prévention -Connaissances de base en ergonomie
 - Le document unique : analyse d'évaluation des risques professionnels
 - Savoir aborder la pénibilité et les risques psychosociaux
- > Fonctionnement du CHSCT
Secrétariat / Réunions / Délibérations / Expertises / Informations et consultations - Crédit d'heures - Délit grave
- > Formation à la sécurité
- > Danger grave et imminent (procédure)
- > Les obligations de l'employeur en matière de sécurité
Rapport entre l'employeur et le CHSCT - Obligations annuelles de l'employeur-
Elaboration du règlement intérieur (partie sécurité)
- > Les pénalités en cas de non-respect
Code civil / Code pénal

Module 4 : Intégration de la prévention au fonctionnement (7 heures)

- > Analyse des risques professionnels et risques spécifiques
 - Pourquoi analyser les accidents de service et de travail ?
 - Evaluer les risques (observer, écouter, questionner,)
- > Analyse des systèmes
Les procédures internes en place ou à mettre en place
- > La prévention
Collective / individuelle - Les consignes - Les fiches de poste / Les fiches machines
- > Participation du personnel aux mesures de prévention
Sensibilisation à tous les niveaux - Modification du poste de travail
- > Analyse des accidents du travail
 - Comment procéder ?
 - Compte-rendu / Recueil des faits - Elaboration de l'arbre des causes - Proposition de solution et mise en œuvre
- > Les moyens
L'enquête / Les visites / Les réunions

Module 5 : Travaux pratiques

- > Etudes de cas et exercices d'application
Analyse d'accidents survenus dans l'entreprise - Entraînement à l'étude d'une situation de travail - Scénario de tenue de réunion - Vidéo / Exercices divers

Module 6 : Proposition d'une visite selon les objectifs du CHSCT

- > Sensibilisation et mise en évidence des dangers - Discussion sur les problèmes de sécurité et d'hygiène rencontrés - Moyens d'y remédier : technique ou communication